

# CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE

## « Cartactiv »

### Préambule

Le Programme « Cartactiv » est développé par la société AQUITEM, société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 150 000 euros, dont le siège social est situé au 41 rue du capitaine Guynemer 92400 COURBEVOIE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 342 493 822 à la demande de la société **PHARMACTIV DISTRIBUTION**, société par actions simplifiée au capital social de 304.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOBIGNY sous le numéro 351 984 026, dont le siège social est situé au 2 rue Galien 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE (ci-après la « Société »), pour les besoins de ses Pharmacies Participantes.

**Les présentes conditions générales d'utilisation (« Conditions Générales d'Utilisation ») définissent les conditions d'adhésion au Programme et les règles de fonctionnement du Programme « Cartactiv » qui permet au titulaire de la carte, pour tout achat de produits éligibles au Programme « Cartactiv » au sein des Pharmacies Participantes, de bénéficier d'offres et d'avantages préférentiels.**

## **1. Conditions d'adhésion du Client au Programme « Cartactiv »**

La carte « **Cartactiv** » est proposée gratuitement à toute personne physique majeure, agissant à titre personnel, cliente du réseau des pharmacies adhérentes de la Société PHARMACTIV DISTRIBUTION, inscrites au Programme « Cartactiv » (« **Pharmacies Participantes** ») et remplissant les conditions générales d'inscription, telles que définies aux présentes.

L'adhésion au Programme « **Cartactiv** » est possible de plusieurs manières :

- soit directement au comptoir d'une des Pharmacies Participantes,
- soit sur le site internet [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr)
- soit à partir d'un QR code spécifique mis à disposition dans les Pharmacies Participantes ou partagé lors de communications dédiées.

Aucune demande d'adhésion au Programme « **Cartactiv** » ne pourra être prise en compte par téléphone, par courrier ou par email.

L'adhésion au Programme « **Cartactiv** » sera enregistrée à condition que les renseignements obligatoires, marqués par un astérisque et communiqués par le demandeur de la carte « **Cartactiv** » soient complets :

- Civilité\*
- Nom\*
- Prénom\*
- Date de naissance\*
- Adresse email (de préférence) et/ou numéro de téléphone portable\*

La Pharmacie Participante auprès de laquelle l'adhésion au Programme « **Cartactiv** » a été effectuée est appelée ci-après « **Pharmacie Référente** ».

Le demandeur de la carte « **Cartactiv** » garantit l'exactitude de tous les renseignements obligatoires demandés dans le cadre de l'adhésion au Programme « **Cartactiv** » et sera seul responsable des renseignements erronés, incomplets ou illisibles.

Le demandeur de la carte pourra, par le biais de sa Pharmacie Référente ou en se connectant à son compte sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr), modifier toutes les informations fournies lors de l'adhésion.

Toute demande d'adhésion au Programme « **Cartactiv** » qui s'avérerait incomplète, ne sera pas prise en compte.

Tout changement dans les données personnelles obligatoires communiquées pour les besoins de l'adhésion au Programme « **Cartactiv** » devra être notifié par tout moyen à la Pharmacie Référente dans les meilleurs délais ou modifié via le compte du titulaire accessible sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr).

Une fois l'inscription validée, le titulaire de la carte se verra attribuer par la Pharmacie Référente, sa carte « **Cartactiv** » physique et/ou dématérialisée selon son choix, avec un numéro d'identification propre.

Suite à l'activation de sa carte « **Cartactiv** », le titulaire reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve toutes les dispositions décrites dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

La carte « **Cartactiv** » comporte un numéro d'identification qui sera attribué à titre strictement personnel et individuel. Chaque titulaire ne peut bénéficier que d'une adhésion au Programme « **Cartactiv** » et ne peut avoir qu'un seul compte ouvert à son nom. Si la Société constate qu'un même titulaire détient plusieurs cartes, elle se réserve la possibilité d'annuler les comptes correspondants, ce qui entraînera automatiquement la suppression des avantages liés auxdites cartes.

La carte « **Cartactiv** » et les avantages cumulés ne peuvent être, en totalité ou en partie, ni cédés, ni remboursés, ni échangés contre espèces.

## 2. Fonctionnement de la carte « Cartactiv »

### a. Avantages

Le Programme « **Cartactiv** » est un programme de fidélité à points.

La carte « **Cartactiv** » permet au titulaire de la carte, après identification de son compte ou sur présentation de sa carte au comptoir de la Pharmacie Participante, de pouvoir cumuler des points pour bénéficier d'un bon d'achat de **20€** tous les **200€** d'achats cumulés de Produits éligibles (\*) au Programme « **Cartactiv** » (dans la limite des seuils légaux autorisés) qui auront été sélectionnés par la Pharmacie Participante.

Il est précisé que les Pharmacies Participantes ne proposent pas nécessairement les mêmes avantages pour les mêmes Produits éligibles et au même moment. Il convient de se référer aux conditions en vigueur dans la Pharmacie Participante.

(\*) Les Produits éligibles sont notamment : parapharmacie, compléments alimentaires, certains produits vétérinaires, produits d'autodiagnostic.

L'ensemble des produits exclus du Programme « **Cartactiv** » sont listés en **Annexe 1**.

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » bénéficie d'avantages spécifiques liés au Programme « **Cartactiv** » dans la limite des seuils légaux autorisés, dans le cadre notamment d'opérations ponctuelles et/ou locales :

- Le cumul de points de fidélité sur tout achat réalisé sur des Produits éligibles du Programme ;
- La réception et l'utilisation de bons de réduction notamment acquis en fonction du nombre de points cumulés sur la carte ;
- L'utilisation d'un bon de réduction de 20 € valable lors du prochain achat dans les Pharmacies Participantes, dans les 60 jours qui suivent l'émission du bon de réduction, sur les Produits éligibles (les bons sont non cumulables) ;
- L'octroi d'un doublement des points sur le premier panier d'achat la semaine suivant la date de l'anniversaire du Client ;
- L'octroi d'une offre de bienvenue par la remise d'un Produit éligible dans le mois suivant la date de création de la carte ;
- Des offres personnalisées et exclusives sur des Produits éligibles, sur présentation de la carte ou identification au comptoir ;
- Des informations sur un thème d'actualité ou promotionnel par selon le mode de communication choisi.

La carte « **Cartactiv** » n'est en aucun cas une carte de paiement.

### b. Cumul des points

Les euros sont cumulables dès l'activation de la carte « **Cartactiv** » :

**1 € d'achat est égal à 1 point sur la carte « Cartactiv ».**

Pour tout achat d'un Produit éligible et sur présentation de sa carte « **Cartactiv** » ou par identification du titulaire de la carte au comptoir de la Pharmacie Participante, le cumul des points est calculé sur le panier des achats de Produits éligibles validé, arrondi à l'euro inférieur, net de remise.

Indépendamment du montant en euros qui aurait été cumulé sur sa carte, tout titulaire de la carte « **Cartactiv** » peut bénéficier régulièrement de points supplémentaires dans le cadre d'opérations ponctuelles et/ou locales qui peuvent être différentes au sein des Pharmacies Participantes. Ces opérations seront indiquées dans les Pharmacies Participantes. Tout titulaire de la carte « **Cartactiv** » peut bénéficier de ces opérations locales au sein des Pharmacies Participantes.

Le montant cumulé en euros sur la carte « **Cartactiv** » ne peut être attribué qu'une seule fois, au titre d'une même transaction, qu'à une seule carte « **Cartactiv** ».

Ce montant ne peut être échangé contre espèces, ni transmis, ni utilisé à d'autres fins que celles définies dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

**Important** : les euros cumulés relatifs à un achat ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un retour de produit, et ce pour quelle que raison que ce soit, seront annulés, sans aucun recours possible à l'encontre de la Société.

#### **c. Données collectées par la carte**

- Les données d'identification du titulaire de la carte « **Cartactiv** »,
- Les données afférentes aux transactions effectuées par le titulaire avec sa carte « **Cartactiv** » exclusivement sur les Produits éligibles,
- Les données relatives au suivi de la relation commerciale dans le cadre du Programme « **Cartactiv** »,
- Les données nécessaires à la réalisation des actions de prospection, d'étude, de sondage, de test de produits et de promotion uniquement sur la base du consentement du titulaire de la carte « **Cartactiv** »,
- Les données relatives à l'organisation et au traitement de jeux concours, de loterie et de toute opération promotionnelle sur la base du consentement du titulaire de la carte « **Cartactiv** » et uniquement pour les événements auxquels le titulaire a souhaité participer.

#### **d. Consultation des points cumulés en temps réel**

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » peut, à tout moment, consulter le récapitulatif de ses points cumulés :

- en se connectant à son compte sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr) ou sur simple demande dans l'une des Pharmacies Participantes,
- ou via l'application Wallet IOS ou l'application Google Pay sous Android (application gratuite qui stocke sous forme numérique son programme de fidélité), s'il a opté pour la formule dématérialisée.

#### **e. Bénéfices**

- **Offre de bienvenue** : la remise d'un Produit éligible dans le mois suivant la date de création de la carte « Cartactiv »),
- **Bons d'achat** : le seuil de déclenchement d'utilisation du bon d'achat s'effectue à compter de deux cents euros (200 €) sur les Produits éligibles pour un bon d'achat de vingt euros (20 €):
- **Anniversaire du titulaire** : le titulaire de la carte « **Cartactiv** » bénéficie du doublement des points attribués s'il effectue un achat de Produits éligibles la semaine suivant son anniversaire dans la Pharmacie Participante.
- **Opérations ponctuelles** : Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » est informé des opérations ponctuelles mises en œuvre par la Pharmacie Participante lors d'un achat ou par affichage ou par email pour tout titulaire de la carte ayant communiqué son adresse email ou par sms pour tout titulaire de la carte ayant communiqué son numéro de téléphone, ou par notification sur le wallet le cas échéant.
- Sauf circonstances exceptionnelles et sur décision de la Société, le montant cumulé sur la carte « **Cartactiv** » reste actif vingt-quatre (24) mois à compter du dernier achat ouvrant droit aux points.

#### **f. Durée d'adhésion au Programme « Cartactiv » et résiliation**

La durée d'adhésion au Programme « **Cartactiv** » est indéterminée, sauf en cas de:

- résiliation par la Société, dans l'hypothèse où le titulaire de la carte « **Cartactiv** » ne fait pas usage du Programme « **Cartactiv** » pendant une durée totale de trois (3) ans. A l'expiration de cette période, ce dernier ne bénéficiera plus du Programme « **Cartactiv** ».
- demande d'annulation par le titulaire de sa carte « **Cartactiv** » possible à tout moment en la restituant auprès de sa Pharmacie Référente en rappelant son nom et son prénom.

A compter de la date de la demande d'annulation ou de la résiliation, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » dispose alors d'une période de deux (2) mois pour liquider ses bons d'achat. Le titulaire sera informé par la Pharmacie référente de la perte de ses avantages en cas de demande de suppression de sa carte « **Cartactiv** ». A l'issue de cette période de deux (2) mois, le titulaire renonce à tout avantage lié au Programme « **Cartactiv** », et ce sans percevoir une quelconque indemnisation de la Société.

### **3. Dispositions générales**

- **Retrait de la carte** : Tout manquement aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, toute utilisation abusive, frauduleuse et/ou non conforme des avantages offerts par le Programme « **Cartactiv** », tout comportement préjudiciable aux intérêts de la Société et/ou à ses Pharmacies Participantes, toute falsification des informations transmises par un titulaire de la carte « **Cartactiv** » ou par un tiers agissant pour le compte dudit titulaire, entraînera de plein droit la radiation définitive de ce titulaire avec le blocage de son compte, la désactivation de sa carte ainsi que l'annulation

automatique de tous ses points et avantages qu'il aurait obtenus, sans compensation, ni indemnisation d'aucune sorte et sans information préalable.

- **Perte ou vol de la carte** : Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » est seul responsable de sa carte, qui lui est strictement personnelle et individuelle. En cas de perte ou de vol de sa carte, les euros cumulés ne seront ni remboursés, ni échangés et la Société ainsi que ses Pharmacies Participantes seront déchargées de toute responsabilité, y compris en cas d'utilisation frauduleuse des points et/ou des avantages par un tiers.
- **Modification** : La Société se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales d'Utilisation présentes sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr).

En conséquence, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » accepte que les présentes Conditions Générales d'Utilisation puissent être modifiées en tout ou partie, sans que cela ouvre droit à une quelconque indemnisation.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont disponibles à tout moment en ligne sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr).

**Suspension et clôture du Programme « Cartactiv »** : La Société se réserve le droit de suspendre temporairement ou de mettre un terme, en tout ou partie, au Programme « **Cartactiv** », et ce à tout moment et sans justification. L'annonce de la suspension ou de la clôture de ce Programme s'effectuera par la diffusion d'une information par le moyen le plus adéquat (courrier, email, SMS, affichage dans les Pharmacies Participantes et sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr)).

Si le Programme « **Cartactiv** » est arrêté ou suspendu, tout titulaire d'une carte « **Cartactiv** » disposera alors d'une période de deux (2) mois pour utiliser ses bons d'achat à compter de la date de clôture ou de suspension du Programme « **Cartactiv** ».

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » ne pourra exercer de recours à l'encontre de la Société, ni à l'encontre de ses Pharmacies Participantes. Aucune suppression ou clôture du Programme « Cartactiv » ne donnera lieu à une quelconque indemnisation dudit titulaire.

- **Arrêt de participation d'une Pharmacie Participante au Programme Cartactiv** : Les euros et bons d'achat collectés par le titulaire de la carte « **Cartactiv** » auprès d'une Pharmacie Participante qui quitte le Programme lui resteront acquis dans les termes et conditions des présentes, mais ils ne pourront plus être utilisés dans ladite Pharmacie Participante. Dans ce cas, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » disposera d'un délai de deux (2) mois pour utiliser les bons d'achat collectés dans toute autre Pharmacie Participante, dont la liste est disponible sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr)

Pour se faire, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » doit se rattacher à une autre Pharmacie Participante, directement au comptoir en précisant le numéro de sa carte « **Cartactiv** » actuelle. Dans le cas contraire, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » perdra le bénéfice de ses euros et bons d'achat à l'issue du délai de deux (2) mois et ladite carte sera désactivée trois (3) ans après la date de l'arrêt du Programme « **Cartactiv** » au sein de la Pharmacie Participante ayant quitté le Programme.

**Vente d'une Pharmacie Référente** : Si une Pharmacie Référente cède son fonds de commerce à une pharmacie qui adhère au réseau et au Programme « Cartactiv » de la Société, alors le titulaire de la carte « **Cartactiv** » pourra continuer à l'utiliser et à bénéficier des avantages en précisant le numéro de sa carte « **Cartactiv** » à ladite Pharmacie Participante. En revanche, si la pharmacie n'appartient pas au réseau de la Société, alors le compte sera suspendu avant d'être définitivement supprimé à l'issue des durées de conservation applicables. Toutefois, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » pourra demander son rattachement à une autre Pharmacie Participante.

- **Changement de Pharmacie Participante à la demande du titulaire de la carte « Cartactiv »** : Durant la durée de son adhésion au Programme « **Cartactiv** », le titulaire peut demander à être rattaché à une autre Pharmacie Participante en précisant le numéro de sa carte « **Cartactiv** » à la Pharmacie Participante choisie.

#### **4. Responsabilités - Anomalies - Dysfonctionnement du Programme « Cartactiv » ou du site internet**

La Société, ses Pharmacies Participantes ainsi que tout partenaire intervenant dans le cadre de ce Programme « **Cartactiv** », ne peuvent être tenus responsables des conséquences directes ou indirectes des éventuelles anomalies et/ou dysfonctionnements du Programme « **Cartactiv** ». La Société et ses Pharmacies Participantes déclinent toute responsabilité résultant de l'interruption de l'accès au site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr) et/ou tout dysfonctionnement ou défaillance technique de quelque nature qu'elle soit.

La Société fera néanmoins ses meilleurs efforts pour conserver à chaque titulaire, en cas de dysfonctionnement, le bénéfice de ses avantages.

En cas de contestation des points cumulés, seules les informations contenues dans la base de données de la Société feront foi.

#### **5. Protection des données à caractère personnel**

Les informations collectées auprès de la personne concernée lors de l'activation de la carte « **Cartactiv** » au comptoir des Pharmacies Participantes, sur le site

dédié au Programme [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr) ou à partir du QR code dédié au Programme sont destinées, sur la base du consentement du titulaire de la carte, à la Société, ainsi qu'à ses prestataires sélectionnés et susceptibles d'intervenir dans le cadre de la gestion du Programme « Cartactiv » pour des finalités explicitement commerciales et à des fins statistiques.

Les données personnelles d'identification, précisées à l'Article 1 des présentes, sont obligatoires et indispensables à l'inscription au Programme « **Cartactiv** ». Elles sont, en plus des données d'achats, collectées dans le cadre de la gestion et de la participation au Programme et sont conservées au sein de l'Union Européenne. Elles permettent également de mieux connaître le titulaire de la carte « **Cartactiv** » et d'améliorer ainsi les offres et les services fournis dans le cadre de ce Programme auquel le titulaire de ladite carte a expressément consenti. La date de naissance permet, par ailleurs, l'octroi d'un avantage supplémentaire au titulaire de la carte.

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » accepte librement de recevoir ou non les offres, promotions et communications relatives à ce Programme lors de son inscription au programme.

Il choisit alors de recevoir ou ne pas recevoir par email, les informations et les offres commerciales de la Société et ses partenaires ;

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » pourra recevoir des questionnaires, fondés sur l'intérêt légitime de la Société, permettant de les sonder afin d'évaluer les prestations et services proposés par la Société dans le cadre du Programme « **Cartactiv** » dans le but de faire évoluer ses prestations et services.

Enfin, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » est informé qu'en plus des emails décrits ci-dessus, la Société pourra lui adresser des emails fondés sur l'intérêt légitime afin de le tenir informé de tout changement opéré sur le Programme et impactant directement l'utilisation et l'existence de celui-ci (alertes concernant la durée de validité des bons d'achat ou de la carte, alertes concernant la Pharmacie Participante si celle-ci quitte le programme, etc...).

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » est informé qu'il pourra, à tout moment, exercer son droit d'opposition pour ne plus recevoir les offres, promotions et communications relatives au Programme « **Cartactiv** » pour lesquelles il a préalablement consenti au comptoir de la Pharmacie ou à partir de son compte sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr).

Les données personnelles du titulaire de la carte « **Cartactiv** » sont traitées pour les besoins définis aux présentes Conditions Générales d'Utilisation par les prestataires sélectionnés par la Société, dans le respect des obligations légales et réglementaires applicables sur la protection des données personnelles.

La Société, responsable du traitement, comme ses Pharmacies Participantes, conservent ces informations et données dans le respect des obligations légales et réglementaires en vigueur, soit pendant toute la durée de la relation entre le titulaire de la carte « **Cartactiv** » et la Pharmacie Participante, assortie d'une durée



complémentaire maximum de trois (3) ans suivant la fin de la relation commerciale ou de la dernière utilisation du programme par le titulaire, hors obligation légale d'archivage, et s'engagent à ce titre à prendre toutes les mesures requises pour assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » s'engage à informer immédiatement sa Pharmacie Référente de toute modification de ses données personnelles nécessaires à l'utilisation de ladite carte. La mise à jour peut s'effectuer directement par le titulaire de la carte à partir de son compte accessible sur le site [www.fidelite-cartactiv.fr](http://www.fidelite-cartactiv.fr) ou auprès du Délégué à la Protection des Données (DPO) du PHARMACTIV DISTRIBUTION dont les coordonnées sont indiquées ci-après.

La Société, au même titre que ses Pharmacies Participantes, sont exonérées de toute responsabilité pour les conséquences résultant de l'absence de mises à jour de ses données personnelles par le titulaire de la carte « **Cartactiv** », dans le cadre de la gestion de sa carte.

Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » peut procéder à la dématérialisation de sa carte en utilisant l'application Wallet sur son mobile (accessible depuis les systèmes d'exploitation Apple et Android). En cas d'utilisation de ce service de dématérialisation, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » est invité à prendre connaissance des Conditions Générales d'Utilisation de l'application utilisée pour plus d'informations concernant les traitements de ses données personnelles.

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) Général sur la Protection des Données personnelles n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la Loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque titulaire de la carte « **Cartactiv** » dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des informations le concernant, ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement. Le titulaire de la carte « **Cartactiv** » dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment et d'un droit de recours auprès d'une autorité de contrôle.

L'ensemble de ces droits peut être exercé :

- Par email à l'adresse [dataprotection@phoenixocp.fr](mailto:dataprotection@phoenixocp.fr),
- Par courrier adressé à PHOENIX OCP – DPO du PHARMACTIV DISTRIBUTION - 2 rue Galien 93400 SAINT OUEN SUR SEINE
- Directement auprès de la Pharmacie Participante.

Toute demande portant sur l'exercice de ces droits doit comporter une copie du recto de la pièce d'identité du titulaire de la carte « **Cartactiv** » afin que la Société puisse vérifier l'identité de la personne à l'origine de la demande.

La Société pourra être amenée à communiquer ces données à toute autorité administrative ou instance judiciaire qui en ferait la demande dans les conditions prescrites par la loi.

## 6. Réclamations - Informations

Toute réclamation relative aux points cumulés et aux bons d'achat doit être faite par le titulaire de la carte « **Cartactiv** » par lettre recommandée avec avis de réception, auprès de sa Pharmacie Participante.

Toute réclamation concernant la non-réception d'un email, d'un SMS ou d'une notification dans le cadre de ce Programme, en raison d'informations non actualisées par le titulaire de la carte « **Cartactiv** » selon les modalités susvisées, ne sera pas recevable par la Société.

Toute réclamation, émanant d'un porteur de la carte « **Cartactiv** » concernant ses droits relatifs à la protection des données personnelles doit être remontée au DPO de PHARMACTIV DISTRIBUTION par :

- Email à l'adresse [dataprotection@phoenixocp.fr](mailto:dataprotection@phoenixocp.fr),
- Par courrier adressé à PHOENIX OCP – DPO de Pharmactiv Distribution - 2 rue Galien 93400 SAINT OUEN SUR SEINE.

Pour toute information, réclamation ou question relative à ce Programme, le titulaire de la carte « **Cartactiv** » est invité à adresser un email à l'adresse [fidelite@fidelite-cartactiv.fr](mailto:fidelite@fidelite-cartactiv.fr) ou à se rendre directement dans sa Pharmacie Participante.

## 7. Force majeure

La Société, ses Pharmacies Participantes ainsi que tout partenaire intervenant dans le cadre de ce Programme « **Cartactiv** » ne peuvent être tenus responsables de toute inutilisation, suspension ou dysfonctionnement du Programme « **Cartactiv** » due à un cas de force majeure, telle que définie par la réglementation en vigueur, et notamment, mais sans s'y limiter, en cas d'inondation, de grève, d'émeute, d'incendie, de catastrophe naturelle, d'épidémie, de pandémie, d'acte d'un ennemi public, de guerre, d'embargo, d'injonction ou de restriction imposée par les pouvoirs publics, ou de toute circonstance échappant au contrôle de la Société, ses Pharmacies Participantes ainsi que tout partenaire intervenant dans le cadre du Programme « **Cartactiv** ». Il est entendu que la Société, ses Pharmacies Participantes ainsi que tout partenaire intervenant dans le cadre du Programme « **Cartactiv** » feront tout leur possible pour éliminer, remédier à ou surmonter lesdits événements dans les meilleurs délais.

## 8. Preuve

Il est expressément convenu que, sauf preuve contraire transmise par le titulaire de la carte « **Cartactiv** », les données conservées dans le système d'information de la Société et ses Pharmacies Participantes ont force probante. Dans l'éventualité d'une procédure judiciaire, lesdites données seront recevables et pourront être utilisées comme moyens de preuve.

## 9. Propriété intellectuelle

Les signes distinctifs qui composent la carte « **Cartactiv** » dans le cadre de ce Programme ne sont ni appropriables, ni cessibles, ni utilisables puisqu'ils sont et demeurent la propriété exclusive de la Société.

Toute reproduction partielle ou totale des signes distinctifs appartenant à la Société, de quelque nature et sur quelque support que ce soit, leur modification, leur utilisation ou leur transmission sont strictement interdits sans l'autorisation écrite et préalable de la Société. Cette dernière se réserve le droit d'intenter toute poursuite judiciaire dans un pareil cas, sans préjudice pour la Société de réclamer des dommages et intérêts en réparation des préjudices subis.

## 10. Invalidité partielle – Modification des conditions générales

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales d'Utilisation étaient jugées illicites ou nulles, cette nullité n'aurait pas pour effet d'entraîner la nullité des autres dispositions de ces conditions. La Société se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment et sans préavis les présentes Conditions Générales d'Utilisation, les adaptations ou modifications étant alors applicables à toute utilisation du Programme « **Cartactiv** » postérieure à ces adaptations ou modifications.

## 11. Droit applicable – Jurisdiction compétente

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont soumises au droit français.

Tout litige susceptible de résulter de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales et de ses suites sera porté devant les tribunaux français compétents.

Fait à Saint Ouen sur Seine le 01/09/2024

## **Annexe 1 :**

### **Liste des produits exclus du Programme « Cartactiv »**

- Les produits très sensibles de parapharmacie
- Les produits LPP
- Les produits d'orthopédie et de contention
- Le matériel médical tel que : orthèses, attelles, sièges, lits, cannes et embouts, alèse, sondes, matériels pour stomies...
- Les chaussures « médicales »
- Le matériel MAD
- Le matériel pour diabétiques : lecteurs, bandelettes, ...
- Les prothèses mammaires et les références complémentaires
- Les pansements techniques tels que le pansement pour escarres, les pansements LPP, sparadraps « médicaux », etc.
- Les produits du type compresses, bandes médicales, bandes de contention, aiguilles, seringues
- Le matériel réactif et tests
- Les dispositifs médicaux du type diagnostic in vitro destinés à être utilisés par le public et les dispositifs médicaux assimilés à des médicaments
- L'incontinence adulte
- Les produits de nutrition orale et entérale (nutrition clinique)
- Tous les laits infantiles
- L'herboristerie en vrac
- Les produits vétérinaires autres que les produits de soin type shampooings,
- Les produits antiparasitaires sous toutes leurs formes,
- Les Produits Officinaux Divisés (POD)